

L'APPROVISIONNEMENT DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ DU QUÉBEC



Louise Poirier
Directeur général intérimaire

10 Avril 2013



ORDRE DU JOUR

1. Contexte
2. Mission
2. Gouvernance
3. SigmaSanté en chiffres
4. Appels d'offres publics
5. Contrat d'adhésion
6. Modes d'attribution
7. Recommandations



CONTEXTE

- Les établissements de santé et de services sociaux sont régis par la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP)
- Ils peuvent se regrouper pour négocier certains biens et services
- Il existe 4 Corporations d'approvisionnement en commun au Québec
- SigmaSanté agit à titre de mandataire des établissements et est assujettie à la LCOP et à ses règlements



CONTEXTE

- SigmaSanté est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*
- Article 383: L'Agence de santé et services sociaux peut obliger un établissement à participer aux groupes d'Achat en commun



MISSION

Depuis 1994, SigmaSanté encourage, développe et gère **l'approvisionnement en commun** de produits et services pour les **établissements de santé et de services sociaux** de Montréal et Laval, dans le but de leur permettre de réaliser des économies, et ce, dans un souci d'équité, d'excellence, de transparence et dans le respect de leurs besoins.



GOUVERNANCE

Conseil d'administration

- Directions générales et financières des établissements santé et de services sociaux
- Dirigeants des agences de santé de Montréal et de Laval

Comité de vérification et finances

Comité de planification et développement



SIGMASANTÉ EN CHIFFRES

- 69 établissements membres
- 25 000 lits, dont 15 000 à long terme
- 10 familles de produits
- 20 employés, appuyés de comités d'environ 400 utilisateurs des produits
- **Ventes de 865 M\$ à partir de nos contrats en biens et services en 2011-2012**

2011-2012



Médicaments	260 526 067 \$
Aliments	57 596 805 \$
Fournitures méd. et chirurgicales	76 813 815 \$
Matériel administratif et de bureau	18 256 357 \$
Matériel d'entretien ménager	5 896 963 \$
Matériel de laboratoire	14 817 495 \$
Matériel de cuisine	4 000 007 \$
Entretien, réparation, installation matérielle	4 201 082 \$
Fonctionnement, installation matérielle	40 229 165 \$
Matériel de buanderie lingerie	6 445 549 \$
TOTAL	488 783 305 \$
Mandat de la Santé Publique	70 943 506 \$
Produits sanguins	302 252 029 \$
Équipements	2 470 000 \$
GRAND TOTAL	865 411 535 \$



APPELS D'OFFRES PUBLICS

SigmaSanté procède systématiquement **par appel d'offres public** en diffusant ses avis dans le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement :

www.seao.com



APPELS D'OFFRES PUBLICS : POURQUOI?

- La mise en **concurrence** est le meilleur moyen d'obtenir un **prix juste et équitable**
- Permet aux entreprises **d'accéder aux marchés publics**



CONTRAT D'ADHÉSION

La procédure d'appel d'offres permet de conclure un contrat d'adhésion, par opposition au contrat conclu de gré à gré (librement discuté)

Les stipulations essentielles du contrat d'adhésion sont :

- **imposées** par l'une des parties ou rédigées par elle
- **pour son compte** ou suivant ses instructions
- **ne peuvent être discutées**



CONTRAT D'ADHÉSION

Seul le contrat d'adhésion permet une réelle compétition :

- Tous les concurrents soumissionnent dans un même contexte, pour répondre à un besoin clairement défini
- Condition essentielle pour évaluer les soumissions et attribuer selon les règles



MODES D'ATTRIBUTION

Modes d'attribution en vertu de la LCOP

Plus complexe que « le plus bas soumissionnaire »

1. Prix le plus bas pour un produit conforme
2. Qualité minimale et prix le plus bas
3. Évaluation de la qualité et prix ajusté le plus bas



Recommandations

**Fournisseurs potentiels du réseau de la santé:
consulter régulièrement le babillard
électronique du gouvernement québécois**

Système Électronique d'Appel d'Offres (seao)

www.seao.ca



Recommandations

- Lire très attentivement les documents d'appels d'offres afin d'y répondre précisément
- Porter une attention particulière aux directives portant sur **l'admissibilité et la conformité**
- Demander toutes les clarifications nécessaires **par écrit** en vous rappelant que toutes les questions sont légitimes!
- Ne pas soumettre de restrictions ou de conditions



SIGMASANTÉ SUR LE WEB

Pour plus de renseignements :

WWW.SIGMASANTE.COM



QUESTIONS?